

**Réunion des Hautes Parties contractantes  
à la Convention sur l'interdiction ou  
la limitation de l'emploi de certaines armes  
classiques qui peuvent être considérées comme  
produisant des effets traumatiques excessifs  
ou comme frappant sans discrimination**

28 octobre 2015  
Français  
Original : anglais

**Session de 2015**

Genève, 12 et 13 novembre 2015

Point 14 de l'ordre du jour provisoire

**Préparatifs de la cinquième Conférence d'examen de la Convention**

**Coûts estimatifs de la cinquième Conférence  
des Hautes Parties contractantes chargée  
de l'examen de la Convention sur l'interdiction  
ou la limitation de l'emploi de certaines armes  
classiques qui peuvent être considérées comme  
produisant des effets traumatiques excessifs  
ou comme frappant sans discrimination  
qui se tiendra en 2016**

**Note du secrétariat**

1. La Réunion de 2015 des Hautes Parties contractantes à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, qui s'est tenue à Genève les 12 et 13 novembre 2015, a décidé qu'un comité préparatoire de la cinquième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention tiendrait une réunion d'une journée en 2016, à une date restant à déterminer.
2. Le présent document, soumis en application de la décision susmentionnée, indique les coûts estimatifs de cette réunion, qui s'élèvent à 55 600 dollars des États-Unis. On trouvera dans le tableau ci-joint une ventilation de ces coûts.
3. Il y a lieu de noter que les montants estimatifs ont été établis compte tenu de l'expérience passée et du volume de travail prévu. Les coûts effectifs seront calculés après la clôture de la Réunion et l'achèvement des travaux correspondants, toutes les dépenses pertinentes ayant été comptabilisées. Tous ajustements des contributions dues par les participants partageant les coûts seront alors opérés en conséquence.
4. S'agissant des dispositions financières, les coûts de la réunion sont couverts par les États parties à la Convention qui participent à la réunion, conformément au barème des quotes-parts de l'ONU, ajusté compte tenu de la différence entre le nombre des États membres de l'Organisation et celui des États parties qui participent à la réunion. Les États qui ne sont pas parties à la Convention et qui acceptent l'invitation à prendre part à la réunion supporteront une part de ces dépenses à hauteur du taux établi à leur égard par le barème de l'ONU.



5. Des avis de recouvrement seront établis sur la base du montant total des coûts estimatifs et de la formule de partage des coûts énoncés ci-dessus, sous réserve que les États parties approuvent ces coûts et cette formule. Comme les activités considérées ne doivent pas avoir d'incidences financières sur le budget ordinaire de l'ONU, il incombe aux États parties de payer leur part du montant estimatif dès réception des avis de recouvrement.

**Comité préparatoire de la cinquième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention sur certaines armes classiques, Genève, avril 2016 (une journée)**

(En dollars des États-Unis)\*

<i>Services de conférence</i>	<i>Service des séances</i>	<i>Documentation à établir avant la session</i>	<i>Documentation à établir au cours de la session</i>	<i>Comptes rendus analytiques</i>	<i>Documentation à établir après la session</i>	<i>Services d'appui</i>	<i>Divers</i>	<i>Total</i>
Interprétation et service des séances	13 900							13 900
Traduction de la documentation		27 000			6 700			33 700
Services d'appui <sup>1</sup>						800		800
Divers <sup>2</sup>							7 200	7 200
<b>Total</b>	<b>13 900</b>	<b>27 000</b>			<b>6 700</b>	<b>800</b>	<b>7 200</b>	<b>55 600</b>
A. Total des coûts des services de conférence (y compris les dépenses d'appui au programme, de 13 %)								55 600
B. Total des coûts autres que ceux des services de conférence								
<b>Total général (arrondi) A + B</b>								<b>55 600</b>

\* Au taux de USD 1 = CHF 0,962.

<sup>1</sup> Technicien du son/enregistrement (2 × 1 jour).

<sup>2</sup> Location d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un disque de mémoire flash : 100 dollars É.-U.; secrétaire (2 × 5 jours) : 4 100 dollars É.-U.; commis à la distribution des documents (1 × 1 jour) : 400 dollars É.-U.; assistance spécialisée pour les services de comptabilité et l'administration des ressources financières : 2 600 dollars É.-U.